

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 507 expulsant un Ethiopien du territoire. .

n° 507

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 mai 1948

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1948

Date du numéro

31 août 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la Cote française des Somalis et dépendances.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 2 février 1935 sur les conditions d'admission et de séjour des étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par l'arrêté du 9 avril 1985: Sur proposition du chef de la sûreté,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

expulsé du territoire de la Côte française des Somalis et dépendances: Abdourahman Ahmed, Ethiop' en. né vers 1931, à Harrar (Ethiop'e). fils de Ahmed Abdoukader et de Siti bint Youssouf, célibataire aide-chauffeur, se trouvant en Côte française des Somalis en situation irrégulière,

#### Art. 2

—Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.H SIRIEX.**